

Réf: Dossier N° 152248

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLIDAIRE PLUS » en abrégé « SOLIDAIRE + »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON ZONE  
INDUSTRIELLE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 13/10/2022 reçus par Me MOUSSA FOFANA, NOTAIRE , et enregistrés au CEPICI le 20/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLIDAIRE PLUS » en abrégé «  
SOLIDAIRE + »

Objet : Commerce général ;Alimentation ; Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M KOUAME AMANY BLANDINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09777 du 24/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56005/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

